EPI & SÉCURITÉ

Budgets 2027 : séparer protection, durée d'usage et coût PFAS justifié.

En novembre, confronter les hausses annoncées à un panier EPI réellement équivalent. Le contexte industriel de septembre accélère, sans devenir un indice des gants ou vêtements. Les exceptions PFAS et la fiscalité des rejets répondent à des règles différentes : aucune redevance unitaire sur tous les EPI n'est établie. Priorité ANYWAY : qualifier la protection et demander la preuve précise des coûts et des substitutions.

CONTEXTE INDUSTRIEL HORS ÉNERGIE

+3,2

% sur un an

Septembre 2026 ; publié le 30/10/2026

Prix : le signal industriel accélère, pas un cours EPI

La publication INSEE du 30 octobre donne +3,2 % annuel hors énergie en septembre, après +2,8 % en août révisé. Ce contexte industriel global ne mesure ni nitrile, ni chaussures, ni vêtements protecteurs. Lecture ANYWAY : réclamer un panier comparable et les facteurs propres à chaque référence avant revalorisation du catalogue. [6]

PFAS : garder les exceptions et les usages distincts

Le décret adopté prévoit des exceptions EPI et réimperméabilisation pour le régime 2026 ; les exceptions textiles 2030 répondent à d'autres conditions, notamment l'absence de substitution pour certains usages. Lecture ANYWAY : documenter le produit et sa protection plutôt qu'appliquer une interdiction générale ou accepter une simple déclaration commerciale. [5]

LECTURE ANYWAY

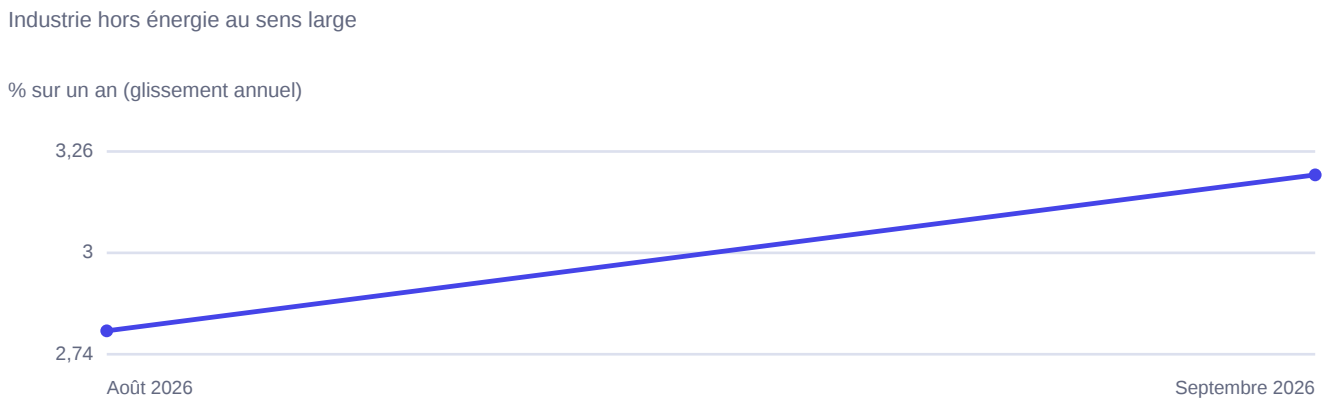
Associer prévention et utilisateurs au choix ; conserver modèle, niveau de performance, taille, notice et déclaration correspondante. Tester compatibilité des équipements portés ensemble.

MARCHÉS & TENDANCES

Cours et indices : voir leur évolution.

INDICATEUR	NIVEAU / PÉRIODE	ÉVOLUTION / PÉRIMÈTRE
Contexte industriel hors énergie [6]	+3,2 % sur un an · Septembre 2026 ; publié le 30/10/2026	+0,3 % / mois ; août révisé +2,8 % / an · Industrie française, tous marchés ; périmètre beaucoup plus large que les EPI
Panier EPI à protection constante [1]	Pas de cours unique vérifié € HT / paire, pièce ou cycle d'usage · Consultations de novembre 2026	Prix et durée d'usage à comparer sur des modèles qualifiés équivalents · Protection mécanique, chimique, respiratoire, auditive, électrique ou antichute selon le poste

Évolution du contexte industriel hors énergie [6]



2,8 à 3,2 · +0,4 point

Le glissement annuel passe de +2,8 % en août révisé à +3,2 % en septembre : +0,4 point, pas +0,4 % de hausse des EPI. Contrôler les prix à protection et durée d'usage identiques.

Chaque série possède son unité et son échelle. Même publication INSEE du 30/10, ensemble des marchés hors énergie au sens large. Août était publié à 2,7 % dans l'édition précédente : révision à 2,8 %. Ce sont des taux annuels, sans cours de nitrile/latex/textile vérifié. Fréquence des observations : mensuelle.

Fiscalité : une justification fournisseur doit porter sur ses rejets

La redevance PFAS vise certaines ICPE autorisées et leurs rejets aqueux ; elle ne taxe pas chaque pièce d'EPI vendue. Le décret organise pour 2026 les rejets à partir du 1er septembre ou une base proportionnée selon le régime. Lecture ANYWAY : demander l'assujettissement, le calcul et l'allocation de tout surcoût invoqué. [7] [8]

RÉGLEMENTATION & RSE

Sécuriser la conformité, activer les leviers responsables.

Protection adaptée · EN VIGUEUR

Priorité à l'élimination/réduction du risque et à la protection collective. L'EPI dépend du poste, du travailleur et de la tâche ; la performance normalisée ne garantit pas seule la protection réelle. [2] **À faire :** Valider ajustement et compatibilité avec prévention et utilisateurs.

Fourniture et entretien · EN VIGUEUR

L'employeur fournit gratuitement les EPI et assure entretien, réparation ou remplacement nécessaires. Contrôles adaptés ; certaines familles ont des vérifications spécifiques. Pas de durée de vie ou fréquence universelle. [3] [2] **À faire :** Organiser dotation, entretien et vérifications par famille et conditions d'usage.

PFAS : exceptions qualifiées · EN VIGUEUR

Décret 2025-1376 applicable depuis janvier 2026 : exceptions EPI 2016/425 et réimperméabilisation. Textiles 2030 : conditions distinctes, dont absence de substitution pour certains usages. REACH/POP restent applicables. [5] [4] **À faire :** Exiger preuve produit de l'exception et qualifier l'alternative sans diminuer la protection.

RSE · Préserver la protection et objectiver les coûts environnementaux

Durée d'usage : entretenir sans prolonger arbitrairement

L'INRS rappelle le maintien en conformité et le respect des notices, péremptions et conditions d'entretien. Une réutilisation n'est pertinente que pour le modèle et l'usage prévus ; un objectif de déchets ne justifie pas de conserver un EPI dégradé. Pour 2027, la bonne dotation et l'ajustement limitent aussi les achats inadaptés. [2] [3]

À engager : Tracer durées, réparations autorisées et motifs de rebut ; comparer le coût du cycle de protection sûr.

PFAS : qualifier le coût de rejets

La redevance vise certaines ICPE autorisées, leurs rubriques et rejets aqueux ; le tarif légal de base est 100 € pour 100 g, avec seuils et exonérations. Elle n'est pas une taxe par vêtement. Le décret prévoit un régime spécifique pour les rejets de septembre à décembre 2026. [7] [8] [5]

À engager : Exiger assujettissement, calcul et allocation du surcoût invoqué ; tester une alternative sans diminuer la protection requise.

DÉCISIONS ACHATS

Transformer la veille en décisions documentées.

Comparer le coût de protection rendue

Inclure entretien, durée d'usage autorisée, vérifications et rebut. Comparer des modèles qualifiés équivalents ; une baisse du prix unitaire ne prouve pas une économie réelle.

Décomposer tout supplément PFAS

Séparer traitement du vêtement, substitution, traçabilité et éventuelle redevance de rejets. Demander le périmètre de l'installation et un calcul explicable, sans accepter une taxe par EPI non démontrée.

Préparer l'alternative avec preuve

Faire qualifier l'exception ou la substitution, puis lancer un essai documenté avec prévention. Définir maintien de protection, lavages, contrôle et conditions d'acceptation avant bascule fournisseur.

ANYWAY VOUS ACCOMPAGNE

Un premier échange pour cadrer vos priorités, comparer les offres et sécuriser vos engagements.

Thomas DELOTS · 06 63 25 32 35 · contact@anyway-consulting.fr

SOURCES · liens cliquables · collecte 2026-11-01

[1] DGCCRF · EPI : règles pour préserver votre sécurité · 2026-03-27
[2] INRS · Protection individuelle : choix, usage et vérifications · Mise à jour 2026-02-26
[3] Ministère du Travail / Code du travail numérique · Code du travail R4323-95 : fourniture et entretien des EPI · Version depuis 2008-05-01
[4] Ministère de la Transition écologique · FAQ PFAS, version officielle PDF de mai 2026 accessible · 2026-05
[5] Légifrance · Décret 2025-1376 : exceptions PFAS et régimes 2026/2030 · 2025-12-30
[6] INSEE · IPPI septembre 2026 et historique révisé · 2026-10-30
[7] Les agences de l'eau · Redevance PFAS : redevables, assiette et seuils · 2026-06-29
[8] Légifrance · Décret 2026-545 : assiette et période 2026 de la redevance PFAS · 2026-06-27

Retrouvez la rubrique, les précisions et les prochaines éditions sur anyway-consulting.fr